

Comité Régional de l'Enseignement agricole Nouvelle-Aquitaine

RÉGIONS

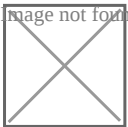


Instance qui réunit la DRAAF, la Région, les représentants des personnels (public et privé), les parents d'élèves, les représentants de la profession. Promotion de l'EA - Affelnet - ParcoursSup - plan Enseigner à Produire Autrement n°2 - Carte des formations - Déclaration liminaire SEA-UNSA en fin de publication.

Promotion de L' Enseignement Agricole :

- efforts marqués de la DRAAF et de la Région en faveur de l'orientation vers les lycées agricoles (plusieurs dispositifs sont mis en place : printemps de l'orientation, [ambassadeur métier](#), réflexions en cours sur la filière SAPAT en grande difficulté).

Image not found or type unknown



Notre avis : Nos lycées et nos formations sont bien identifiés par la Région et les actions de communication se mettent en place au niveau régional. Notre problème reste le niveau local : baisse démographique dans certains territoires, concurrence avec l'ÉN sur la filière générale et technologique, difficultés pour rentrer dans les collèges pour présenter nos formations.

Procédure d'affectation Affelnet :

- pas de chiffres stables pour le moment, publication des résultats **le 29 juin**.

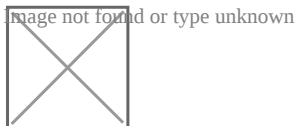
Ces chiffres sont très attendus par la plupart des EPL, en particulier ceux avec des classes à petits effectifs... (filière générale et STAV entre autres, très impactées suivant les territoires). Les chiffres Affelnet pourraient bien sceller l'avenir des filières en tension. Rappelons que si une classe n'ouvre pas suite à un trop faible recrutement (classe gelée), les moyens restent alloués pour une année scolaire avant une éventuelle fermeture définitive l'année suivante. Vu le contexte actuel d'optimisation budgétaire il est certain que les classes à petits effectifs sont dans le viseur de nos autorités de tutelles... À suivre le 29 juin.

Parcoursup :

- Comme vu lors du CTREA du 27 mai dernier, les statistiques sont plutôt bons pour la Nouvelle-Aquitaine (+6% de vœux sur la voie scolaire). Ils cachent néanmoins des disparités fortes selon les filières et voies de formation (scolaire ou apprentissage).

À noter :

- +40% de vœux étrangers, ce qui pose de gros problèmes dans le tri des dossiers. Comment gérer cette masse de données et ne pas pénaliser ou rater les dossiers recevables ? il y a dans ces dossiers étrangers des projets de poursuite d'études auxquels il faut donner leur chance.
- +26% de vœux vers des BTS en apprentissage (et dans le même temps +0% en formation initiale scolaire).



Notre avis : c'est une conséquence indéniable de la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel de 2018 qui vise à développer les formations par apprentissage (mesures financières incitatives pour les entreprises entre autres). Certaines filières sont plus impactées que d'autres en fonction de leurs aptitudes à se dérouler par la voie de l'apprentissage (BTSACSE et TC par exemple).

Concrètement, en affectant les effectifs des différentes voies de formation, la loi pourrait impacter de manière significative les équilibres entre les différents centres de nos EPL (baisse d'effectif dans les lycées, augmentation dans les CFA). Ce n'est évidemment pas anodin au vu de la structuration des EPL : séparation nette entre les différents centres. À l'avenir, ce qui était de l'ordre de l'exception (échange de service, mixage des publics et des formations) pourrait être envisagé de manière plus systématique. Le SEA-UNSA est hostile à ces solutions à la fois pour des raisons pédagogiques et juridiques (statuts des enseignants et des formateurs).

Point EPA2 (plan Enseigner à Produire Autrement n°2) : les objectifs sont ambitieux mais sans réels moyens alloués (très peu de décharges à distribuer aux référents EPA).

- les PLEAP (plan local enseigner à produire autrement) doivent être réalisés avant la fin de l'année et votés au CA de novembre : vu le contexte de l'année écoulée, il est certain que l'élaboration de ces plans n'a pas été forcément traitée de manière prioritaire dans les EPL... On ne peut que le déplorer au vu des enjeux sociétaux et environnementaux portés par les politiques publiques de notre ministère.
Ce sujet est essentiel et doit être abordé collectivement en dehors de toute urgence administrative.

Carte des formations :

- point sur les évolutions des structures pédagogiques demandées pour la rentrée scolaire 2022 (public et privé).

45 dossiers ont été déposés (17 pour le public, 28 pour les 3 fédérations du privé).

Le SRFD ne rentre pas dans le détail des dossiers mais fait simplement état des demandes enregistrées :

Nouveaux dossiers	15
Poursuites décisions	14
Anciens dossiers redéposés	15

Pour le public :

- 8 nouveaux dossiers, 5 anciens et 4 poursuites décisions.

Répartition par secteurs d'activités :

Production	10
Services / Commerce	4 / 9
Transformation	2
Aménagement	4
Diplômes ÉN	3
3 ^{ème} / STAV	5

Déclaration liminaire SEA-UNSA

M. le Vice-président, M. le Directeur régional,

L'UNSA souhaite en préambule mettre l'accent sur quelques points liés à l'ordre du jour de ce CREA.

Sur la communication en faveur de l'Enseignement agricole et sur l'orientation, l'engagement de la Région au travers de sa politique régionale est essentiel.

En effet nous souffrons particulièrement du déficit d'image de nos diplômes et des métiers auxquels ils permettent d'accéder. Notre système de formation est trop souvent assimilé aux seuls diplômes du secteur de la production agricole, à tort. Il y a un enjeu fort autour de la communication et de la valorisation de nos formations pour contrer la baisse des effectifs en formation initiale scolaire.

Sur le plan EPA2, nous allons le voir aujourd'hui mais les politiques publiques portées par notre ministère et leur déclinaison dans l'Enseignement agricole entrent parfaitement en résonance avec les objectifs de la Région et sa feuille de route Néo Terra. Pour l'UNSA, ce doit être un levier important sur lequel s'appuyer pour mettre en valeur les lycées agricoles.

Nous pensons par exemple à la filière générale, fortement impactée par la réforme du Bac menée par l'Éducation nationale. Cette filière est pourtant extrêmement cohérente et pertinente au vu des objectifs affichés par notre ministère. L'enseignement de spécialité biologie-écologie devrait être mieux connu et valorisé lors des phases d'orientation.

Nous pensons également aux exploitations et aux ateliers technologiques des EPL qui devraient servir davantage à valoriser les métiers et leurs évolutions. Ces centres constitutifs ont un rôle important à jouer, à la fois sur le plan pédagogique et sur le plan de l'animation des territoires.

Sur la question des diplômes et des métiers, l'UNSA regrette le manque d'ambition de notre ministère concernant l'innovation. Il nous semble pourtant essentiel en période de crise d'être réactif et capable d'adapter notre offre de formation aux attentes de la société et des professionnels. Nous nous inquiétons particulièrement de la prise en compte des besoins des secteurs d'activités émergents, par exemple l'aménagement des sports nature. En effet, comment appréhender les secteurs non constitués en branches professionnelles mais porteurs d'emplois potentiels ? Comment les intégrer aux espaces de concertations régionaux ?

Pour finir, l'UNSA tient à rappeler que nous nous situons toujours dans un contexte de réduction

budgétaire et d'optimisation des moyens qui contraint fortement l'ensemble de nos EPL. Nous ne pouvons que le déplorer et constater le paradoxe qu'il y a entre afficher d'un côté des objectifs sociétaux et environnementaux très ambitieux et de l'autre réduire les moyens qui permettraient de les atteindre.

Un dernier mot : sans préjuger du résultat des élections à venir, nous espérons que la prochaine mandature aura ou conservera une attention toute particulière envers l'Enseignement agricole de Nouvelle-Aquitaine.

Merci de votre attention.